



Gestion des effluents d'élevage

Comment les valoriser au mieux ? Comment minimiser les fuites d'éléments fertilisants ?

Les 3 conseils d'épandage

1. Apporter des petites quantités régulièrement.

L'apport d'élément fertilisant est comme un repas pour le sol et les plantes, s'il y en a trop d'un coup, cela ne va pas être bien digéré. 10 à 20 tonnes de fumier et 20 à 30 m³ de lisier par ha suffisent. Il vaut mieux jouer sur la fréquence que la quantité (ajuster s'il faut en amener tous les ans ou plutôt tous les 2 ou 3 ans).

2. Adapter l'apport aux besoins par parcelle

En règle générale, plus une parcelle produit de la biomasse, plus elle a besoin d'éléments fertilisants. Si une parcelle semble manquer d'apports, il faut privilégier des petits apports plus réguliers pour refaire "la santé" de la parcelle et éviter d'en apporter beaucoup d'un coup.

3. Lisier/fumier :

Le lisier est à apporter au plus près des besoins des cultures (sortie d'hiver pour les prairies et céréales). Ses éléments fertilisants sont plus rapidement disponibles que pour le fumier qui a besoin d'un premier temps de digestion par les organismes du sol avant d'être disponible.

Pour ne pas perdre d'azote préférez des apports de fumier le plus frais possible.



Stockage au champ

Attention au stockage au champ du fumier. Il ne peut se faire que sous certaines conditions :

- Le fumier doit être compact, pailleux, sec et non susceptible d'écoulements
- Le fumier doit avoir séjourné au moins 2 mois sous les pieds des animaux ou égoutté en fumière
- Le stockage doit correspondre à la quantité nécessaire à l'épandage de la parcelle
- Le stockage ne peut être réalisé sur les sols où l'épandage est interdit (cf. plan d'épandage)
- Le stockage est TEMPORAIRE, la durée ne doit pas dépasser 10 mois (9 en ZV) et le retour sur le même emplacement ne peut intervenir avant un délai de 3 ans
- Les distances d'éloignement doivent être respectées : 100m des habitations; 35m des ruisseaux, cours d'eau, puits, forages, sources

Quelques rappels réglementaires

Distance d'épandage à respecter par rapport à un cours d'eau :

- 35 m des berges
- ou 10 m des berges si présence d'une couverture végétale permanente ne recevant aucun intrant

Principales interdictions d'épandage en zone vulnérable

Culture	Arrêt d'épandage	Reprise d'épandage
Semis d'automne (céréales ou prairies)	Lisier : 1er octobre Fumier : 15 novembre	Lisier et Fumier : 16 janvier
Prairies implantées depuis plus de 6 mois	Lisier : 15 novembre Fumier : 15 décembre	Lisier et Fumier : 16 janvier

Scannez ce QR code pour accéder aux fiches faites par la région Occitanie sur toute la réglementation de la zone vulnérable.



Valeurs fumiers et lisiers sur le département

Nombre d'échantillons	PRO	pH	Matière organique (% sur brut)	N total (unités/T ou m3 brut)	P ₂ O ₅ (unités/T ou m3 brut)	K ₂ O (unités/T ou m3 brut)	N ammoniacal / N total (%)
13	Fumier Bovin	9	17	5	3	9	6
5	Fumier Caprin	9	25	10	5	16	23
5	Fumier mou	9	11	4	2	6	17
7	Fumier Ovin	10	25	11	5	20	21
2	Fumier Veaux	9	27	11	7	9	7
14	Lisier BL	7	5	3	1	3	37
4	Lisier BV	7	6	2	1	5	17
2	Lisier Canards	6	2	2	1	1	86
2	Lisier Porcs	8	2	3	2	3	75
5	Lisier Veaux	7	3	3	3	3	24

Tableau réalisé à partir d'analyses d'effluents réalisées en Aveyron entre 2020 et 2022

Une richesse à épandre

Le tableau ci-dessus reprend les éléments qui composent la richesse des effluents et déjections d'élevage.

pH : les fumiers et lisiers n'acidifient pas le sol, leur pH est neutre à alcalin et l'épandage de petites quantités tamponne la tendance à la baisse du pH des sols acides. Attention, ce sont les fuites d'azote qui acidifient le sol donc la sur-fertilisation.

Matière organique : Le fumier est plus concentré en molécules organiques (par l'ajout de paille). Les molécules organiques nourrissent et boostent la vie du sol et permettent d'entretenir une bonne structure de sol (favorable à l'exploration des racines et à la circulation de l'air et de l'eau).

Un concentré d'éléments fertilisants

Les fumiers sont généralement plus concentrés en éléments fertilisants que les lisiers. Attention, les fumiers ovin et caprin sont en moyenne deux fois plus concentrés que les fumiers bovins. Il faut éviter de dépasser 20t de fumier ovin/caprin pour limiter toute fuite de nutriments ou le déséquilibre de la ration des plantes dans le sol.

La dernière colonne du tableau correspond au pourcentage d'azote ammoniacal par rapport à l'azote total. Ce pourcentage correspond à l'azote disponible de suite pour la plante. Il est plus important pour les lisiers (surtout canards et porcs) et les fumiers ovins/caprins qui sont 8 fois plus concentrés en ammoniacque qu'un fumier bovin.

A retenir

En zone d'élevage, les effluents et déjections sont essentiels à la fertilisation et au maintien de la qualité des sols. Attention à ne pas faire l'impasse plusieurs années de suite et aussi à ne pas trop en apporter en une fois.

L'épandage et le stockage sont règlementés pour limiter les fuites d'éléments notamment en zone vulnérable nitrates (voir QR code).